



Association ESTIVALES LAGORRE

---

# ESTIVALES LAGORRE

## Présentation du festival et de son organisation

### CONTEXTE

Les **ESTIVALES LAGORRE** est un **festival d'arts plastiques** qui réunit, tous les ans, une palette de 15 à 20 artistes sélectionnés par l'Association en charge de l'organisation de cette manifestation.

Elles se déroulent chaque été à SEIX en Ariège, village d'origine du peintre René Gaston-Lagorre, qui en a été l'inspirateur.

### LIGNES DIRECTRICES

Le projet artistique des Estivales repose sur une triple ambition :

- Faciliter au public l'accès à des œuvres exigeantes d'artistes contemporains et favoriser la rencontre avec ces artistes.
- Renforcer par l'ouverture à la culture l'identité du village de Seix, du Couserans et de l'Ariège
- Offrir aux artistes la possibilité de proposer leur travail dans une ambiance accueillante, bienveillante et chaleureuse

### MODALITES PRATIQUES

Un jury constitué de membres de l'association sélectionne les artistes sur dossier.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 15 janvier 2023. Les artistes sélectionnés seront prévenus au plus tard le 15 mars 2023.

Le formulaire de candidature et les modalités sont à télécharger sur le site :

L'Association ESTIVALES LAGORRE attribue les salles prévues aux exposants et détermine le calendrier d'exposition des œuvres. **Celles-ci restent sous la responsabilité exclusive de l'artiste qui en assurera ou en délèguera la surveillance.**

Les expositions sont ouvertes au public tous les jours, de 15 heures à 19 heures. Cependant, chaque artiste peut augmenter la durée de cette plage horaire avec l'accord de l'Association.

Afin de faciliter la présence de l'artiste durant toute la période d'exposition, l'Association peut fournir à l'artiste son hébergement durant la durée nécessaire, si besoin.

L'Association organise un vernissage auquel tous les artistes exposants sont invités. Ceux-ci peuvent également organiser leur vernissage personnel, avec l'accord de l'Association.

L'Association prend en charge la couverture de la médiatisation de l'évènement. A cette fin, chaque artiste devra décharger l'Association de tout droit d'image et d'utilisation d'image. Les artistes peuvent aussi utiliser leur communication personnelle.



## Association ESTIVALES LAGORRE

---

**Les artistes sont responsables de l'accrochage et du décrochage de leur exposition.**

L'équipe des Estivales apportera son aide logistique dans la mesure du possible, dans une ambiance de cordialité réciproque.

L'artiste est invité à tenir compte de la grandeur de l'espace d'exposition qui lui est attribué et à prévoir une quantité de travaux adaptée à cet espace.

Pour la bonne tenue de l'exposition, si une œuvre est achetée, elle doit être conservée dans la salle d'exposition jusqu'au décrochage. En cas d'impossibilité majeure, l'artiste s'engage à la remplacer aussitôt par une œuvre s'inscrivant dans la cohérence du travail présenté.

Les artistes qui seront invités recevront un formulaire d'engagement précisant dates et salles attribuées. Ils devront nous retourner :

- Le formulaire d'engagement daté et signé.
- Un chèque de caution d'un montant de 200 €, restitué à l'issue de l'exposition sauf en cas de litige : absence, dégradation de la salle etc.
- Une attestation de l'artiste dégageant l'Association et ses fournisseurs de tous droits d'image et d'utilisation d'image.

L'Association ne demande pas de frais d'inscription aux Estivales. Pour exposer, l'artiste deviendra membre de l'Association ESTIVALES LAGORRE et règlera sa cotisation (15 €) pour l'année en cours.

L'Association a pour projet d'organiser une vente aux enchères à la fin des Estivales. Pour cela chaque artiste est invité à mettre à la disposition de l'Association 1 œuvre qui sera présentée à ces enchères :

- En cas de vente, l'artiste recevra le produit de la vente de son œuvre diminué des frais de la vente équivalent à 20% de la vente
- En cas de non-vente, l'œuvre sera restituée à l'artiste.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Association ESTIVALES LAGORRE  
Mairie de Seix  
1 place Pierre Gaston-Tourelle - 09140 Seix

secrétaire : 06 70 15 07 86  
E-mail : [contact@estivaleslagorre.fr](mailto:contact@estivaleslagorre.fr)

Internet : <https://09estivaleslagorre.jimdofree.com>